

8

Contournez la ferme par la gauche puis dirigez-vous vers la rivière « l'Orthe ».
Traversez le petit pont pour arriver au lieu-dit « les Aprêts ».

41
VI

À votre droite, possibilité d'emprunter la variante n°41VI. Reportez-vous au point n°13.

9

Prenez à gauche direction la Boissière.

10

Traversez la D16 et allez jusqu'au lieu dit « la Girardièrre ». Prenez à droite le chemin qui vous mènera jusqu'en lisière de forêt.

11

Traversez à nouveau la D16 et prenez en face la route qui descend.

12

Arrivée en bas de la route, au calvaire, prenez à droite.

13

Descendez à nouveau la route jusqu'au croisement et empruntez le chemin en face. Arrivée en bas du chemin, prenez à gauche jusqu'à « le gravier ».

14

Au "gravier", prenez la petite route à droite. Traversez pour aller jusqu'à « la Jutonnaire ».

15

À « la Jutonnaire », allez tout droit. Vous retrouverez la rivière « l'Orthe » sur votre droite. Dirigez-vous jusqu'à la pancarte « le moulin de Bernüsse » et prenez le chemin de terre à gauche.

16

Au lieu dit « les Barbouillère », allez tout droit. Suivez le balisage pour retrouver votre point de départ situé au parking de la mairie de Saint-Pierre-Sur-Orthe.

OFFICE DE TOURISME

SAINTE-SUZANNE (53270) - 1 rue Jean de Bueil

02 43 01 43 60

info@coevrons-tourisme.com

Retrouvez tous nos parcours
détaillés en un clic sur notre site :

www.coevrons-tourisme.com



BALISAGE & RECOMMANDATIONS

BALISAGE				
Itinéraire à suivre				
Mauvaise direction				
Tourner à droite				
Tourner à gauche				

- Restons sur les chemins et sentiers balisés
- Respectons les espaces naturels
- Récupérons nos déchets
- Partageons les sentiers avec les autres usagers et signalons-nous lorsque nous croisons un cavalier

41



SAINT-PIERRE-SUR-ORTHE

COLLINES ET VALLÉE D'ORTHE

Boucle : 20.1 km
Durée : 5 h



Pas à pas...

D Depuis la place de la mairie, regagnez la route principale puis tournez à droite.

1 Allez jusqu'au 1^{er} virage puis empruntez le chemin montais indiqué sur votre gauche dans le virage. Arrivée à Saint-Martin, traversez la D35 et la place de la mairie. Prenez la petite route en haute de la place. Redescendez et tournez à gauche en passant devant le cimetière. Prenez le chemin de terre sur environ 500 mètre.

2 À « la fenderie », allez tout droit en laissant la petite maison située sur votre gauche. Longez la rivière.

3 Sur la D13, prenez à gauche puis faite 100 m et reprenez aussitôt à gauche au lieu dit « le pont ». Suivez la route parallèle à la rivière. Après « la fenderie », prenez le petit sentier à droite qui ressort sur la route avant « le guignier ».

4 Après « le guignier », prenez le chemin de terre à droite. Au croisement de ce chemin (possibilité d'aller à la chapelle du chêne, située sur votre gauche).

 À cet endroit, présence régulière d'eau dû aux sources proches.

5 Arrivée sur la D13, prenez à gauche sur 250 m puis tournez à droite sur le chemin vers « Courfontaine ». Faites environ 50 m puis tournez à gauche. Prenez le joli chemin qui monte vers le bois de la Moussaye.

6 À l'entrée du bois, prenez à droite. Passez devant le réservoir et allez jusqu'à la D203. Prenez le 1^{er} petit chemin sur votre gauche et montez jusqu'à l'entrée du bois du Clair.

7 Dans le bois, prenez à gauche et suivez le balisage dans le bois. À 50 m trouve une « curiosité » : la pierre au loup. Tournez à angle droit sur votre droite. Poursuivez le chemin qui descend jusqu'à la petite route. Prenez à gauche, puis le 1^{er} chemin sur votre droite en direction de « la Fralonnère ».

